

Nancy - étudiant

Association Générale des Étudiants de Nancy

Directeur: Marc ZAMICHIEI

1, rue Gustave-Simon - NANCY

EDITORIAL

Réalités et solutions

Quelle que soit la tournure prise par les événements que nous vivons, ce qui vient de se passer marquera longtemps la jeunesse étudiante de notre pays.

C'est sans doute là, une chose sur laquelle tout le monde s'accordera.

A cette heure, bien que les dés soient tirés, les jeux, eux, sont encore loin d'être faits et il serait vain en conséquence de prétendre dans l'immédiat tout régler des questions en suspens.

Il est en revanche possible d'apporter, dès maintenant, un certain nombre d'éléments d'explication et de tirer un premier bilan des actions menées, en dégager les aspects positifs, en souligner les insuffisances : contribution essentielle à l'action syndicale claire et efficace de demain.

Il faudrait être aveugle — ou gaulliste — pour expliquer la situation actuelle par un simple concours de circonstances : le mouvement de colère qui a soulevé la grande masse des étudiants est avant tout l'expression de mécontentements et d'angoisses accumulées et comprimées depuis de longues années par le régime gaulliste qui met l'Université comme le reste du pays d'ailleurs, au service de quelques intérêts privés.

L'Université est périmée dans ses structures, son contenu, ses méthodes. Université de classe, elle constitue une image renversée de la population.

Aujourd'hui doivent s'opérer de profondes transformations à la mesure de l'accélération du développement scientifique et technique et de la croissance des besoins sociaux.

Or le pouvoir a voulu transformer l'Université au moindre prix et dans un sens conforme à sa nature : réactionnaire. Décidément, Monsieur Pomerol a une fois de plus perdu une

par Marc ZAMICHIEI

bonne occasion de se taire, le jour où il vanta sans nuance sa prétendue réussite dans le domaine de l'E.N. ! Car les résultats sont probants : ségrégation sociale perpétuée, absence d'orientation progressive à tous les niveaux et de véritable formation pour la grande majorité des étudiants.

Quoi d'étonnant dès lors, si les efforts des étudiants, comme des enseignants, ont tendu vers ce même but : briser le cercle conservateur où l'Université actuelle enferme, en les mutilant, la science, la culture et la technique.

Les responsabilités du pouvoir gaulliste dans la situation faite à l'Université et aux étudiants sont évidentes. Elles ont éclaté au grand jour quand, pour répondre aux légitimes revendications des étudiants, le pouvoir a définitivement quitté le mandat de la démocratie dont il se paraît jusqu'alors et connaît la répression avec une violence inouïe.

Les étudiants ont d'abord vécu en quelques jours l'expérience d'être seuls en lutte, dans des conditions bien spécifiques, puis celle d'être pris, sur leur lancée, dans le plus extraordinaire mouvement de masse qu'ait jamais connu notre pays.

Très rapidement s'est trouvé posé un problème essentiel : celui de la conduite des luttes menées par les ouvriers, enseignants et étudiants face à l'ennemi commun, le pouvoir gaulliste.

Il a fallu la grève générale et les immenses manifestations du 13 mai pour faire céder une première fois le pouvoir : la naturelle et nécessaire solidarité entre travailleurs manuels et intellectuels est alors apparue clairement à chacun.

Cette solidarité a un contenu précis. Elle s'appelle lutte contre un même ennemi, le pouvoir gaulliste dont la politique universitaire n'est qu'un aspect de sa politique économique et sociale ; lutte pour des objectifs communs et en particulier une réforme démocratique de l'enseignement.

A Nancy, l'AGEN a tout fait pour contribuer à renforcer l'unité et la cohésion entre ouvriers et étudiants : nous avons participé à la préparation et à l'organisation des manifestations sans précédent des 13 et 29 mai et favorisé au maximum les contacts intersyndicaux, tout en respectant l'entière indépendance de chaque organisation syndicale. Notre lutte n'en a eu que plus de force et d'efficacité.

Le gouvernement a tout fait pour créer le désordre dans le pays et pour instaurer un climat d'instabilité en organisant des provocations policières et en se livrant à une véritable campagne d'intoxication.

De Gaulle s'en est pris avec violence à l'ensemble des travailleurs et étudiants en grève. Il a brandi la menace de la dictature. Il a organisé sous le nom « d'Action Civique » des groupes factieux.

(SUITE PAGE 4)

Libertés syndicales et politiques

Depuis la semaine du 5 au 12 mai où l'Université de Strasbourg s'est proclamée autonome, le mot « autonomie » était sur toutes les lèvres des étudiants de Nancy. C'est en partie pour proclamer cette autonomie que les étudiants en Droit, dès le 13 mai, avaient décidé d'occuper leur Faculté.

Cette, le mot cache toutes sortes de dangers et le simple fait que le Préfet ait autorisé si rapidement le recteur Bayen de Strasbourg à tester l'expérience devrait suffire à nous mettre en garde.

Mais seule l'autonomie permet une cogestion véritable des universités : c'est pourquoi, très vite, les termes d'autonomie et de cogestion ont été absolument indissociables.

oOo

Inutile d'insister sur les AVANTAGES DE L'AUTONOMIE, la décentralisation étant évidemment une chose que nulles-ci n'ont pris dans des bureaux de la rue de Grenelle, sans connaissance des problèmes locaux, inconvenients dont se plaignent surtout les citoyens (Schneider, Roubaud,... Bentz à Nancy), et même un recteur comme le recteur Antoine, d'Orléans, à la télévision. Les étudiants, bien sûr, ont tout à gagner que les décisions soient prises par les intéressés — donc par eux aussi.

Signons simplement trois « tentatives » de l'autonomie, sur lesquelles, il nous faudra être vigilants :

- elle peut être un piège dans la mesure où, transférant seulement le pouvoir du ministère au recteur ou au décanat, elle renforce la mainmise des mandarins et des technocrates locaux. INUtile DE REMPLACER UNE TECHNOCRATIE PAR UNE AUTRE ; or, certains des projets actuels sous couvert de progressisme, véhiculent des idées anciennes et fort réactionnaires (numéros clausus à l'entrée des départements, concurrence des diplômes, « défonctionnalisation » des professeurs, professeurs à temps plein, par exemple).

Il faudrait préciser ce qu'on entend par autonomie financière : selon financièrement aux intérêts accentuer la spécialisation étroite des Facultés c'est surtout renoncer à son indépendance. C'est l'autonomie de la gestion financière qu'il nous faut exiger, les fonds étant naturellement publics ; ce qui pose un problème politique : le gouvernement doit admettre le droit aux études pour tous et la nécessité de l'investissement intellectuel... et donner en conséquence, les moyens nécessaires à l'Education Nationale.

Enfin, il ne faut pas négliger l'éventualité d'un gouvernement qui, au nom de l'autonomie des Universités, se dégagerait de toute responsabilité dans les problèmes

d'envergure nationale : ceux qui nécessitent une planification et une POLITIQUE D'ENSEMBLE (récrustation, spécialisation...) définie en fonction des besoins précisés par chaque Université. Cette mise en évidence des besoins suppose bien sûr une naissance dans tous les domaines de la VIE REGIONALE (bien au-delà des mesquines CODER ou le pouvoir partisans se déconcentrent beaucoup plus qu'il ne le cède aux instances locales).

oOo

UN COMPROMIS ENTRE PRIVILEGIES ?

Le point essentiel des revendications posées à Nancy ces dernières semaines est celui de la GOGESTION des Facultés (en attendant qu'elle soit obtenue au niveau de l'Université régionale, et au niveau national). Un des rôles de l'Université est de former des hommes responsables, rôle qu'elle n'a jamais rempli, car l'étudiant a toujours été considéré comme un mineur — c'est cette formation qu'assureront en parti la cogestion.

Le très intéressant « rapport final » des Commissions Inter-Grandes Ecoles de Nancy en propose la définition suivante (p. 58) : « L'Université doit fonctionner avec l'accord de tous ses membres. La cogestion est surtout l'institution d'un dialogue où chaque partie accepte la critique et la contestation des autres. Ce dialogue ne doit pas donner lieu à des affrontements, mais permettre la conciliation pour trouver des solutions acceptées par les diverses parties ».

Cette conception « noble » de la cogestion insiste avec raison sur la recherche de l'unanimité : il est aujourd'hui des discussions méticuleuses sur la répartition des voix dans les nouveaux organes délibératifs, des précisions jalouses de « domaines réservés » qui manifestent davantage de méfiance que de confiance réciproque.

CHACUN PARTICIPE DANS UNE RECHERCHE COMMUNE AUX DECISIONS ESSENTIELLES, et nous ne voulons ni de commission de gestion à la petite semaine, ni de cogestion pour la simple exécution de décision qui ne nous appartiendraient pas. Nous voulons en particulier décider, avec les enseignants et l'administration, de la répartition des crédits et des postes, de la politique de l'enseignement et de la recherche, de l'orientation à long terme de la Faculté.

Toutefois, la recherche de l'unanimité n'est pas tout. Le danger de la cogestion est QUELLE EST UN MOYEN COMMODE POUR DES PRIVILEGIES D'AMENER LEURS PRIVILEGES : on est « entre soi », étudiants et professeurs (certains projets de cogestion ne mentionnent qu'à

peine le personnel administratif) et on s'entend pour se construire le cadre le meilleur possible. ET C'EST LA QUE LE RÔLE DU SYNDICAT PREND UNE IMPORTANCE SINGULIÈRE, pour rappeler sans cesse que tous ceux qui devraient être à l'Université n'y sont pas ; que l'Université forme, certes, mais aussi déforme, et durablement ; que les étudiants les plus défavorisés sont toujours les plus oubliés. NOUS REFUSONS LA COGESTION QUI SERAIT COMPROMIS ENTRE PRIVILEGIES : c'est-à-dire que nous rejetons le corporatisme. Le syndicat doit toujours garder son rôle de contestation des décisions privées, même si dans l'assemblée, il se trouvait de ses membres. Il est donc indispensable que l'UNEF ne se transforme pas en « syndicat-maison », réservant de représentants, mais demeure L'ELEMENT DYNAMIQUE DE CONTESTATION AVEC DOUBLE RÔLE D'EXPLICATION ET DE REVENDICATION, face à toutes les sommances, ou les pressions qui s'exerceront sur l'Université.

oOo

Ces derniers temps, certains résultats ont été acquis concernant la cogestion.

EN SCIENCES : le principe a été admis d'une cogestion tripartite : professeurs, assistants, étudiants (avec quatre représentants du personnel technique et administratif). Jusqu'à maintenant, l'Assemblée de Faculté a admis 20 assistants et 20 étudiants avec voix délibérative, en attendant que les représentants des professeurs soient rassurés au même nombre. Une commission panitaire est chargée de définir la représentation des collègues à tous les niveaux.

DANS LES GRANDES ECOLES : un gros effort de réflexion a été fourni et des « conseils d'enseignement » participent activement à la direction et à l'orientation de l'école.

EN DROIT : l'assemblée de Faculté accueille autant d'étudiants que d'enseignants (à l'exception des assistants qui forment actuellement un collège autonome de 7 membres). Au niveau du département, une assemblée réunit tous les professeurs et assistants du département, et 12 délégués étudiants, élus par année. Notons que les économistes se sont abstenus de vote sur ce statut, puisqu'ils ont déclaré l'autonomie de leur département : la cogestion qu'ils prévoient est également panitaire. On s'emploie actuellement à définir les possibilités de contestation qui laisse au syndicat la cogestion.

EN LETTRES : dès le début des événements, le principe d'autonomie et de cogestion a été adopté. (SUITE PAGE 4)

OU EN EST L'ACTION SYNDICALE ÉTUDIANT

Il n'est pas besoin de revenir sur les origines du mouvement étudiant au niveau national et sur les conséquences qu'il a pu avoir notamment à Paris. Toutefois, on se souvient que durant une dizaine de jours, au début du mois de mai, le mouvement fut strictement étudiant, qu'il a connu les dures répressions que l'on sait, et surtout qu'il resta limité au Quartier Latin.

Sur le plan local, il en fut tout autrement. Le 13 Mai eut lieu à Nancy une importante manifestation, au cours de laquelle tous les syndicats ouvriers, enseignants et étudiant prirent position contre la répression policière. En outre, ce meeting fut le point de départ du vaste mouvement social qui se poursuit à l'heure qu'il est. Au niveau de chaque faculté locale ou école, il eut pour premier effet la suspension des cours, et la mise sur pied de groupes de travail, et l'Assemblée Générale d'étudiants, dans le but de mettre en avant leurs aspirations pour une révision profonde des structures actuelles de l'université.

Dès le début des événements, l'AGEN fit paraître une PLATE-FORME REVENDICATIVE qui devait précisément constituer une base de réflexion au niveau de toutes les assemblées et commissions siégeant dans tous les locaux universitaires. Cette plate-forme revendicative explicitait de façon complète les six grands points sur lesquels l'action étudiante devait porter ses efforts.

LA PLATE-FORME REVENDICATIVE DE L'AGEN

I. - PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA GESTION DE L'UNIVERSITÉ

Cela signifie que les affaires des étudiants doivent être prises en main par les intéressés eux-mêmes, et cela à tous les niveaux :

a) au niveau des C.R.O.U.S. : afin de redonner au Conseil d'Administration du C.R.O.U.S. son véritable rôle et non celui d'exécutant des circulaires ministérielles, qu'il a à l'heure actuelle :

b) au niveau de l'Assemblée de Faculté, du conseil de faculté et du conseil de l'université : pour qu'y accèdent des représentants des étudiants et des assistants, qui pourraient ainsi participer aux décisions importantes sur le plan local (attribution des crédits, organisation des examens, etc.)

Ces mesures devant ultérieurement déboucher sur :

— une gestion tripartite de l'université (administration, enseignants, étudiants) ;

— une gestion paritaire enseignants-étudiants à tous les autres niveaux : assemblées diverses, départements d'enseignement et de recherche, comités consultatifs.

II. - STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ ET ENSEIGNEMENT

a) dans l'immédiat :

Il faut contester la sélection à l'entrée des facultés, et aussi la manière dont elle continue à s'opérer durant toutes les études universitaires : en particulier demander la suppression de la division actuelle entre licence et maîtrise, envisager une concep-

tion nouvelle des I.U.T., notamment par la création d'une troisième année d'études et la création d'un troisième cycle à la sortie.

Par ailleurs, il faut pour cette année prévoir un aménagement de la forme des examens.

b) ultérieurement :

L'Université doit avoir le quadruple rôle de :

— dispenser une culture générale auprès des étudiants (en harmonie avec le développement scientifique et technique de la Nation), et dispenser conjointement une véritable formation professionnelle.

— participer à l'avancement des connaissances (fonction de recherche) :

— promouvoir l'amélioration du niveau culturel de toute la Nation au moyen de l'éducation permanente :

— participer à la formation civique de l'étudiant.

Un tel but pourra être atteint :

— si l'on peut promouvoir des activités interdisciplinaires :

— si l'on unifie l'enseignement supérieur en intégrant les Grandes Ecoles à l'intérieur de l'université :

— si un enseignement pratique et pédagogique est introduit à tous les niveaux d'étude, ce qui suppose une transformation totale des méthodes et du contenu de l'enseignement ;

— si une réflexion critique des notions introduites et des programmes est pratiquée ;

— si enfin, le système actuel des examens est remplacé par un système qui ne vise pas à éliminer, mais à faire progresser l'étudiant.

Toute réforme de structure et d'enseignement est efficace dans la mesure où les étudiants ont des conditions de vie et d'études qui leur permettent d'étudier à plein temps :

III. - CONDITIONS DE VIE

a) dans l'immédiat :

— pour que soit étendu le nombre des bourses 68-69, et pour que leur montant soit indexé sur le coût de la vie ;

— pour qu'intervienne une modification radicale du règlement intérieur des cités universitaires (voir action au niveau du C.A. du CROUS).

b) ultérieurement :

— pour que soit attribuée une allocation d'études à tous les étudiants.

IV. - CONDITIONS DE TRAVAIL :

— création de postes nouveaux d'enseignement, dont le nombre doit être déterminé en commun par les professeurs, le doyen et les étudiants.

— Mener une politique de construction de locaux d'enseignement, de salles de travail, de foyers et de tous locaux socio-culturels (une bibliothèque par département). Ces mesures doivent déboucher sur le respect absolu des normes pédagogiques (25 étudiants par T.P.)

V. - MESURES EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS-SALARIES

a) dans l'immédiat :

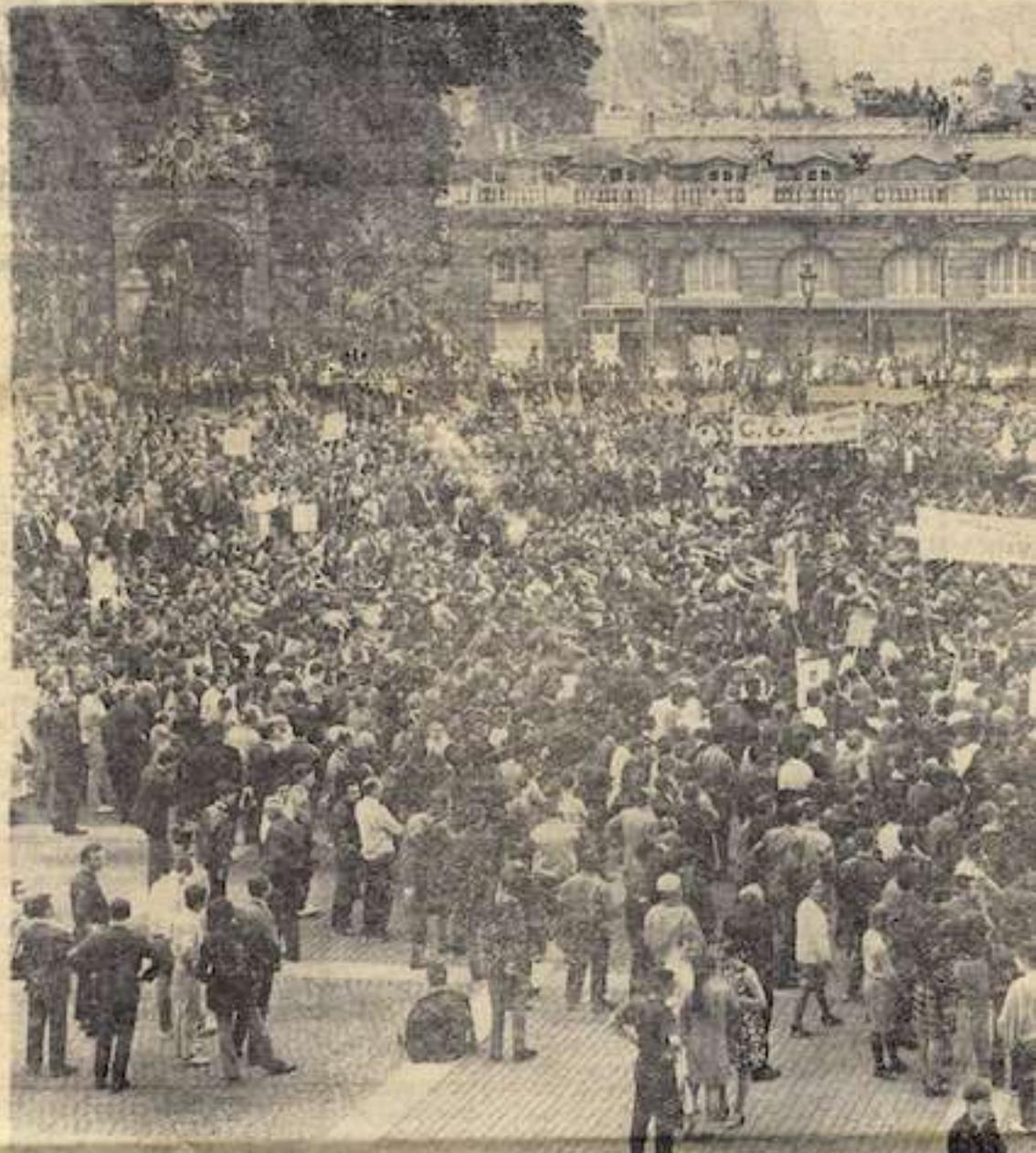
Il faut contester la sélection à l'entrée des facultés, et aussi la manière dont elle continue à s'opérer durant toutes les études universitaires : en particulier demander la suppression de la division actuelle entre licence et maîtrise, envisager une concep-

tion nouvelle des I.U.T., notamment par la création d'une troisième année d'études et la création d'un troisième cycle à la sortie.

Par ailleurs, il faut pour cette année prévoir un aménagement de la forme des examens.

b) ultérieurement :

Il est demandé que dans les lycées soit créé un encadrement



MERCREDI 29 MAI : PLUS DE 30.000 OUVRIERS, ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS, APRÈS AVOIR DÉFIÉ LA F.E.N. DEVAIT D

authentiquement pédagogique se substituant aux plons, qui pourront ensuite étudier à plein temps grâce à l'allocation d'études.

LA SATISFACTION DE CES REVENDICATIONS EXIGE DU GOUVERNEMENT LE DEBLOCAGE DE CRÉDITS SUFFISANTS

VI. - LIBERTÉS SYNDICALE ET POLITIQUE

— Reconnaissance officielle du syndicat étudiant et liberté de fonctionnement :

— liberté d'expression sous tous ses aspects, et liberté de réunion dans une discipline librement convertie :

— abandon de la répression systématique :

— information objective.

Il reste que les libertés syndicale et politique ne peuvent être complètement obtenues que grâce à de profonds changements des conditions politiques de notre pays.

QU'EN A-T-IL ÊTÉ DANS LES FACULTÉS ?

Tel était, par conséquent, le schéma des revendications que l'AGEN souhaitait voir adoptées au niveau de chaque faculté ou école : elles ne se retrouvent pas, en fait, dans tous les projets, mais en faculté des sciences, notamment cette plate-forme revendicative de l'AGEN a été présentée par de nombreux amphithéâtres, et c'est à partir de ses propositions qu'ont été rédigées les motions et les résolutions présentées aux professeurs de l'A-

semblée de Faculté. Car il ressort du mouvement qui se poursuit depuis plus d'un mois que les aspirations des étudiants ne seraient été satisfaites sans un dialogue constructif avec les enseignants, dont les revendications rejoignent, à de nombreux égards, celles des étudiants.

I. - COGESTION

LA REMISE EN CAUSE DES STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ PASSE AVANT TOUT PAR LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À SA GESTION

Suivant les facultés, les pro-

jets ont pris des formes très différentes, et pour la plupart, il y a encore loin entre les propositions de modification profonde et leur application effective. Un autre article traite plus à fond de ce préalable fondamental : nous vous y renvoyons.

Ajoutons qu'en dehors des facultés et écoles, le mouvement revendicatif s'est étendu aux classes terminales de lycées. Jusqu'à présent, seules les classes de Prépa. avaient réussi à réunir un nombre important de syndicalistes autour des problèmes spécifiques aux préparatoires. Ceux-ci ont obtenu la mise en place de deux commissions (intérieur et extérieur) leur per-

mettant d'

de 19

secon

d'un

class

Conse

rativa

Dans

d'acti

santé

de d

au co

semes

ll. -

ET E

En

tutes

alors

grand

nomo

des p

struc

le ob

temen

ment jocin

missi

ordat

grec

teau

cent a

dépa

dans

dano

l'uni

missi

ont a

distin

Vive Monsieur le Maire !

L'expulsion de la Salle Poirel aura été une mesure aussi ridicule que scandaleuse.

Ridicule, ce chef de cabinet du Préfet (pardon, du commissaire du gouvernement), venu aboyer devant une assemblée de gens paisibles, qu'il avait des diplômes, lui, et qu'il allait remettre de l'ordre dans tout ça : on lui cloua le bec en lui faisant remarquer qu'il était le seul à fumer dans une salle que ses occupants avaient remarquablement préservée.

Ridicule, ce docteur Weber étais en mauvaise foi dans un discours creux où il alla jusqu'à prétendre qu'il ne nous expulsait que pour nous protéger contre des commandos décidés à nous attaquer : Nul docteur que pour les

prochaines municipales, les étudiants auront pris la précaution de s'inscrire à Nancy avant la clôture de la révision des listes électorales.

Quant aux nombreux Nancyiens pour qui la tribune libre fut l'occasion de pénétrer dans la Salle Poirel pour la première fois, ils n'y mettront plus les pieds tant qu'elle restera le symbole du parti des imbeciles crânes sur des privilégiés du siècle dernier.

A une heure où Franco se reconnaît dans les articles que les journaux espagnols consacrent à de Gaulle, la liberté d'expression doit être codée que coûte affichées.

Bernard PRIOT

NANCY ? L'UGE et les événements de mai 1968



ENNANT DANS LES RUES DE NANCY, SE RETROUVENT PLACE STANISLAS M. JURIN, SECRETAIRE DEPARTEMENTAL.

STANISLAS N'A ETE AUSSI BELLE .

de première, un cycle d'orientation de deux ans débouche sur des départs (ce qui suppose l'éclatement des familles et la disparition des grandes écoles).

des instituts nationaux spécialisés recrutant dans les départs des universités régionales.

projet rejoint celui des préparatoires, qui ont l'idée de la création d'un d'orientation universitaire associant les préparatoires, les techniciens supérieurs, les premières années de l'IUT.

Parallèlement à cette réflexion sur les structures, les étudiants ont porté leurs efforts sur les problèmes de pédagogie : toutes les Facultés, les discussions sur le cours magistral, les examens ont été vives, et projets de réforme des programmes élaborés. Le Rapport des grandes écoles entreprend toute une réflexion sur la pédagogie et avance des propositions originales. Il insiste sur la notion d'unités pédagogiques à pédagogie adaptée.

LIBERTÉS POLITIQUES

SYNDICALES

Le sixième point de notre programme revendicatif a été soutenu presque dans toutes les Facultés : en effet, les libertés sociales et politiques à l'université sont loin d'être effectives.

Dès le Congrès de l'UGE, à Pâques, la Fédé UGE de Nancy, en accord avec le bureau national de l'UNEF-UGE, dénonçait le caractère de classe de l'Université et exigeait une transformation profonde de ses structures. Elle affirmait en conséquence sa solidarité avec les autres travailleurs (une transformation profonde de l'université ne peut se concevoir hors d'une transformation véritable de la société).

Les événements de mai et juin ont confirmé que ces positions étaient justes. Au cours des 3 phases de la crise, mobilisation contestation à l'université et bilan, la Fédé UGE est restée fidèle à l'orientation générale définie au congrès.

I. PHASE DE MOBILISATION :

Devant les graves événements du Quartier Latin, les étudiants se sont sentis solidaires de leurs camarades parisiens et ont tenu à protester contre la brutale répression policière. La Fédé UGE, dès ce moment, a souligné que les manifestations étudiantes révélaient aux yeux de tous une crise profonde de l'université, et a associé chez les étudiants un effort de réflexion sur la fonction sociale de l'université.

II. - LA CONTESTATION A L'UNIVERSITE

En l'espace de quelques jours, une prise de conscience générale des problèmes étudiants s'est opérée ; ce qui prouve d'ailleurs que la passivité qu'on attribuait aux étudiants n'était autre que le résultat d'un système oppressif ne laissant presque aucunement place à la participation et au dialogue (examens, assiduité en grande école, etc.)

La contestation se manifestait à plusieurs niveaux :

— dans le mode de travail étudiant (méthodes pédagogiques, participation) ;

— dans les structures : remise en cause des divisions classiques de l'université ;

— dans la finalité de l'université et dans son rôle de classe : remise en cause du rôle du cadre, participant à l'oppression des autres travailleurs et victime lui-même de pressions ; remise en cause du caractère antidémocratique de recrutement de l'université.

Conformément au mot d'ordre national de l'UNEF et de l'UGE, pour aider les étudiants à se libérer des contraintes scolaires et pour leur permettre de se consacrer entièrement à un travail efficace, la Fédé UGE de Nancy a appelé à la grève et a affirmé son soutien à tous les élèves des grandes écoles menacées à Nancy de sanctions (refus du diplôme, exclusion, refus de passage en année supérieure) et dénoncé le chantage de certaines directions.

de mai 1968

Au cours des travaux en commission qui ont eu lieu dans les grandes écoles, nous avons été parmi ceux qui ont cherché à orienter la réflexion et la contestation vers la fonction de l'ingénieur et les structures de l'université plutôt que directement vers des réformes propres à chaque école où l'on risquait l'ennui. Ce choix nous conduisait à affirmer notre solidarité avec les autres travailleurs, non seulement lors des manifestations inter syndicales, mais encore en incitant à la participation à l'action politique chargée de traduire en acte cette solidarité (soutien matériel, exploitation de nos futurs...).

Tout en reconnaissant que la participation a largement dépassé le cadre des syndiqués, nous

Le "rapport final" des grandes écoles

Les Grandes Ecoles de Nancy ont élaboré un projet de transformation de l'université ; elles le confrontent ces jour-ci avec d'autres projets (celui de l'UNEF et celui du SNES up).

Il y a eu à Nancy diverses présentations publiques de ce projet ; il est d'ailleurs possible de s'en procurer des exemplaires à l'école des Mines.

Nous n'avons malheureusement pas eu la place d'insérer un condensé de ce rapport dans ce « Nancy-Etudiant » ; nous le ferons dans le prochain, assorti d'une critique de fond.

Il y a eu à Nancy diverses présentations publiques de ce projet ; il est d'ailleurs possible de s'en procurer des exemplaires à l'école des Mines.

Nous n'avons malheureusement pas eu la place d'insérer un condensé de ce rapport dans ce « Nancy-Etudiant » ; nous le ferons dans le prochain, assorti d'une critique de fond.

III. - BILAN

Il s'agit maintenant de confronter les propositions du texte inter-écoles avec les conditions propres à chaque école et de mettre sur pied une action permettant de faire aboutir les revendications qui en résultent.

Pour cela, et plus que jamais, un syndicat étudiant fort et représentatif est nécessaire : pour consolider l'acquit, pour faire aboutir de nouvelles revendications, pour que les luttes soient menées de façon convergente sur le plan national et avec les autres organisations syndicales.

Il nous faut donc accroître notre implantation, regrouper les sympathisants et renforcer les structures syndicales au niveau de Nancy.

Le Bureau de la Fédé UGE.

Et la défense de la République, ALORS ?

Dimanche 9 juin, à 1 heure du matin, un groupe d'une quarantaine de mercenaires ont pénétré dans l'Ecole des Beaux-Arts, et après avoir « neutralisé » les occupants, ont sauvé l'imprimerie et plusieurs autres locaux, faisant plusieurs millions d'anciens francs de dégâts.

L'AGEN PROTESTE ENERGIQUEMENT, condamne formellement de telles méthodes de « dialogues » qui ne visent qu'à empêcher toute contestation de l'ordre établi et à gêner les étudiants dans leur travail de réflexion et de réforme et approuve totalement le communiqué des Beaux-Arts :

* Nous avons toujours respecté

Denis ROUSSELOT

AUTONOMIE ET COGESTION

Depuis trop longtemps, l'enseignement français, à tous les niveaux, a fait œuvre systématique de démobilisation civique en refusant toute participation réelle des enseignants, en se bouchant les yeux par une répression sournoise devant les activités syndicales et politiques étudiantes et cela, malgré sa « libéralité » d'ailleurs doublée d'une « inviolabilité » au fort relief traditionaliste. Oui, les derniers événements ont fait qu'enfin on a parlé des problèmes ouvriers dans nos sacro-saintes tours d'ivoire, qu'enfin, des ouvriers ont pu y pénétrer et même y faire des meetings d'information syndicale. Ce que demandent les étudiants est simple. Pour les libertés syndicales, ils entendent que les Amicales, et cela n'était pas le cas partout, puissent s'exprimer librement en tant qu'organisation syndicale au sein des Facultés, vivifier les structures de cogestion, mais garder intactes leurs forces de contestation.

La reconnaissance des libertés politiques pose le problème de la FONCTION DE L'UNIVERSITÉ. Si l'est normal de considérer que ces libertés ne doivent pas perturber les fonctions d'enseignement et de recherche, il faut bien comprendre que lorsque les étudiants réclament ces libertés, ils entendent bien reconnaître à l'Université d'aujourd'hui, UNE FONCTION SOCIALE DE FORMATION CIVIQUE.

Il fut un temps où l'Université n'était faite que pour les professeurs. Aujourd'hui, elle s'occupe un peu plus de ses étudiants. IL EST GRAND TEMPS QUELLE PORTE ATTENTION A LA VIE ECONOMIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE DE NOTRE PAYS.

Ce texte élaboré par les étudiants en Lettres fournit un exemple des modalités d'application possibles de ces libertés.

MOTION DU 17 MAI 1968 : Libertés politiques et syndicales :

L'Assemblée générale des enseignants de la Faculté des Lettres de Nancy a voté le texte suivant à l'unanimité moins 1 voix et 8 abstentions : « Les étudiants de la Faculté des Lettres de Nancy demandent à l'Assemblée de la Faculté de se prononcer pour le principe du respect de la liberté des ACTIVITES SYNDICALES et de l'INFORMATION POLITIQUE à l'intérieur de l'Université ; ils en étudieront les modalités qui seront soumises à l'approbation du Conseil de l'Université ».

Ces modalités ont été définies de la façon suivante :

1. - La liberté d'activité syndicale se traduit par :

- la possibilité de disposer d'infrastructures propres et définitives (ex. : locaux - panneaux d'affichage de dimension suffisante et de consultation facile).

- la possibilité d'informer l'ensemble des étudiants — informations orales et écrites (ex. : communication syndicale dans les amphithéâtres - tracts - journaux).

- la possibilité de former les syndiqués (ex. : stage de formation).

- le droit de réunions intersyndicales comportant la possibilité de débats éventuellement publics.

- la possibilité de promouvoir des activités culturelles.

- le droit de collecter les cotisations.

2. - La liberté d'information politique se traduit par :

- la libre distribution de tracts, journaux,

- le libre affichage sur des panneaux réservés de dimension suffisante et de consultation facile.

- la liberté de réunions privées et publiques ou de sessions de travail à but d'information (ex. : débat avec personnalités extérieures).

Ces différentes modalités pratiques seront à résoudre avec un responsable de l'Administration.

La responsabilité des organisateurs est engagée auprès du Conseil d'administration de la Faculté pour tout incident ou toute dégradation qui pourrait survenir du fait de leur activité.

Jean-Noël GRAMLING

Où en est l'action syndicale étudiante de Nancy ?

(SUITE DE LA PAGE 3)

étudiante a été limitée aux assemblées de faculté, l'AGEN souhaite qu'elle soit effective au conseil de l'université, et que celui-ci réserve dans son ordre du jour une large place aux problèmes des étudiants de Nancy, en envisageant d'y remédier d'y remédier sérieusement.

Il est enfin acquis qu'une réforme profonde de toutes les structures universitaires est nécessaire, qu'elle doit conduire à une université réellement démocratique. Mais ce qui pour l'AGEN est acquis également, c'est l'incapacité du gouvernement en place à promouvoir une telle réforme.

IV. - CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Sous des formes très diverses, les différents points posés par la plate-forme revendicative de l'AGEN se retrouvent dans les résultats des travaux conduits par les étudiants. Mais quelle que soit l'importance de l'accord, il faut rester lucide. En effet, comment de tels projets — en particulier les améliorations de l'encadrement, la politique d'équipement — pourront-ils entrer en application sans une augmentation des moyens financiers attribués à l'Université ? Or, jusqu'à présent, rien d'important n'a été obtenu à ce sujet.

Par ailleurs, les problèmes sociaux (conditions de vie et de travail, cas des étudiants salariés) qui constituent les points trois, quatre, cinq de la plate-forme de l'AGEN ont été insuffisamment abordés. En Sciences, une commission est chargée de « promouvoir une politique de construction et d'aménagement des locaux universitaires et de loisir, dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants ». Et l'Assemblée de Faculté s'est proclamée incapable d'organiser la rentrée prochaine si des modifications importantes n'interviennent pas d'ici là dans l'université.

ET MAINTENANT ?

A l'appui des résultats obtenus sur le plan syndical par les étudiants de Nancy, l'AGEN entend pouvoir s'exprimer sur les problèmes actuels avec les autorités administratives. En particulier, si jusqu'à présent, la participation

Libertés syndicales et politiques

(Suite de la Page 1)

mis par l'assemblée des enseignants. Les modalités d'application de ce principe se résument à deux projets : le premier, élaboré par le doyen et un certain nombre d'enseignants, traite essentiellement de l'autonomie des Facultés et de l'Université en ce qui concerne la gestion financière, la pédagogie et la recherche ; le second, élaboré par des étudiants et discuté par les enseignants, traite de la mise en place de la cogestion à l'intérieur de la Faculté, cela sur toutes les questions ci-dessus évoquées et à deux niveaux d'intervention : section et conseil d'administration.

D'abord, il nous faut OBTENIR LA COGESTION A TOUS LES NIVEAUX, et surtout régional et national, afin que les cogestions au niveau des Facultés puissent être effectives. Au niveau de l'Université, le conseil de l'Université devrait être composé pour un tiers de représentants élus de toutes les catégories de personnel universitaire (enseignants, chercheurs, personnel technique et administratif) ; pour un tiers de représentants élus des étudiants ; pour un tiers de représentants de l'Etat (administration centrale de l'Education nationale et autres administrations centrales) et de représentants élus

ou désignés des branches professionnelles (entreprises, syndicats ouvriers, organismes régionaux). Il faut surtout HARMONISER, dans une certaine mesure, les projets établis un peu partout.

Il faut énormément TRAVAILLER ET REFLECHIR, sur l'autonomie et la cogestion, bien sûr, pour nous préparer contre leurs dangers ; mais aussi — maintenant que nous exerçons des responsabilités — sur tous les problèmes de l'Université, afin d'apporter notre entière contribution à l'élaboration d'une véritable réforme démocratique de l'enseignement.

C'est lute pour la participation étudiante dans les Universités DOIT ALLER DE PAIR AVEC CELLE DES TRAVAILLEURS pour leur propre participation à la gestion des entreprises ; comme l'ensemble des travailleurs, les étudiants aspirent, dès maintenant, à prendre en mains leurs propres affaires.

Nous savons bien toutefois, que la cogestion ne prendra sa pleine signification qu'à propos une réforme totale de la société, dans le sens d'une véritable démocratie.

Pierre LESCANE

EDITORIAL

(SUITE DE LA PAGE 7)

Aussi, notre attitude à Nancy a-t-elle été fonction de cet impératif : se garder de donner toute prise aux manœuvres de diversion, de division et aux provocations du pouvoir.

On a reproché une certaine « mollesse » à l'AGEN pendant toute cette période. En fait, notre unique souci a été de mener les actions engagées, avec fermeté certes, mais aussi et surtout avec calme, ceci afin d'éviter de faire le jeu du pouvoir. Un seul objectif : que les étudiants de Nancy suivent la voie tracée par les ouvriers qui, pendant toute la durée de leur grève, ont fait preuve d'un remarquable sang-froid.

Pendant plus d'un mois les facultés de Nancy ont été le théâtre d'un immense travail de réflexion et d'élaboration dont on vous rend compte par ailleurs.

Il reste --- et c'est là le but premier que s'assigne l'AGEN --- à concrétiser ce travail, c'est-à-dire à obtenir satisfaction pour les revendications des étudiants tant en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études qu'en ce qui concerne leur participation à la gestion de l'université et la modification profonde des structures de cette dernière.

Il faut dénoncer à cet égard l'attitude du pouvoir gaulliste qui veut appliquer intégralement sa politique universitaire qui refuse en conséquence de satisfaire ces légitimes revendications. A ce sujet, l'Assemblée Générale de l'AGEN a demandé au bureau national de l'UNEF d'exiger de la part du gouvernement l'ouverture des discussions ; l'attitude prise par les syndicats ouvriers qui, forts du soutien actif des millions de travailleurs qu'ils représentent, ont réussi à arracher d'importantes concessions au pouvoir gaulliste et au patronat, devrait servir d'exemple.

En fait, c'est un problème politique qui est posé.

L'exigence fondamentale des étudiants est une réforme véritablement démocratique de l'enseignement en général et de l'université en particulier. Le gouvernement actuel a fait la preuve de son incapacité à promouvoir une telle réforme.

Après examen des propositions faites par les forces politiques de gauche (PCF, FGDS, PSU) en matière d'Education Nationale et à la suite des contacts pris avec ces formations, nous constatons qu'elles seules ont la volonté de promouvoir la réforme démocratique que nous souhaitons et surtout de se donner les moyens budgétaires nécessaires à la réalisation de cette réforme.

Dans les circonstances présentes, l'Assemblée Générale des Etudiants de Nancy a appelé tous les étudiants à se prononcer clairement lors des législatives, c'est-à-dire à voter en faveur des candidats de gauche.

Plus profondément, nous demandons l'entente rapide des forces de gauche pour un programme commun de gouvernement, programme à l'élaboration duquel nous sommes prêts à apporter toute notre contribution pour les problèmes qui nous concernent.

L'attitude que nous avons adoptée à Nancy est la seule qui offre des perspectives réelles au mouvement étudiant. Qu'elle soit comprise et suivie : c'est là tout notre souhait. Que se renforce le syndicat étudiant, meilleur garant de la défense des intérêts des étudiants et organisateurs de leurs luttes : c'est là, plus que jamais, l'exigence du moment.

IMPRESSION :

Imprimerie Commerciale
2, Rue Drouin - NANCY